



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

**Inspectrice de
L'Éducation Nationale
Adjointe à l'IA-DASEN chargée du 1^{er}
degré**

Bureau

Bourg-en-Bresse, le 7 janvier 2021

IEN-ADASEN

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

Affaire suivie par :

Véronique SCHMITT

Tél : 04 74 45 58 64

Mél : ce.ia01-ien-adj@ac-lyon.fr

à

Mesdames les directrices d'école et
messieurs les directeurs d'école

10, rue de la Paix

01000 Bourg-en-Bresse Cedex

Mesdames les inspectrices et
messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : campagne de recrutement des assistants de langue 2021-2022

La campagne de recrutement des assistants de langue 2021-2022 est ouverte. Vous trouverez en pièce jointe le cahier des charges de demande d'affectation des assistants de langue dans le premier degré pour l'année 2020-2021

Ce cahier des charges dûment renseigné devra parvenir à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain via l'Inspectrice ou l'Inspecteur de l'éducation nationale de circonscription au plus tard le vendredi 21 février avec copie à la CPD LVE (ce.ia01-cpdive@ac-lyon.fr).

L'Ain bénéficie de 5 assistants cette année. Les demandes devront dans la mesure du possible tenir compte des contraintes organisationnelles (logement, déplacements) que rencontrent les assistants.

Il est par ailleurs impératif que la demande soit pensée et construite par l'équipe d'école avec un projet pédagogique impliquant l'assistant.

L'Inspecteur de l'éducation nationale pilote du collectif Langues, en lien avec la conseillère pédagogique départementale, instruira ensuite les demandes pour l'année scolaire 2021-2022.

Je vous remercie vivement de votre collaboration.

Marilyne Rémer